

Déploiement d'antennes de téléphonie mobile 5G à Château d'Oex

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Par la présente interpellation, nous nous proposons de poser quelques questions et demandes d'éclaircissement à notre Municipalité au sujet des antennes 5G dans notre commune.

Situation actuelle à Château-d'Oex

A ce jour, trois antennes fonctionnent déjà en 5G (cas dits « bagatelle », sans délivrance de permis, car sans changement de fréquence ni puissance), à savoir :

1. Swisscom Broadcast SA, à la Perrettaz
2. Ramel François, la Brayé
3. Swisscom Immobilien AG, la Villa d'Oex

Pour le cas 1, la synthèse CAMAC (nécessaire à la délivrance du permis de construire) a été délivrée et les oppositions levées par la Municipalité de Château-d'Oex.

Pour le cas 3, une enquête a été ouverte, car Swisscom souhaite augmenter la fréquence.

Deux autres dossiers ont été mis à l'enquête, à savoir :

- a. Gander Robert, aux Ouges
- b. Confédération Suisse, La Lécherette

Ces deux cas sont en attente de la synthèse CAMAC, qui ne sera délivrée qu'après réalisation des tests effectués sur 9 communes du canton choisies par le Conseil d'État.

Des questions qui attendent des réponses

Les habitant-e-s de Château-d'Oex sont nombreuses et nombreux à se poser des questions sur cette technologie qui leur est imposée de force et beaucoup d'entre elles/eux ont formulé leurs craintes et/ou leur désaccord en faisant opposition lors des mises à l'enquête précitées. Ces questionnements se doivent d'être pris au sérieux et attendent des réponses.

Nous prions par conséquent la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Impacts de la 5G sur notre santé

L'exposition aux ondes électromagnétiques a une incidence sur l'être humain et un grand nombre de scientifiques dans le monde entier ont sonné l'alarme pour freiner le développement anarchique des réseaux de télécommunication et de la 5G en particulier. De nombreuses études sur les impacts sanitaires n'ont pas encore été prises en compte par les opérateurs de téléphonie et par les autorités concernées. Que compte faire la Municipalité pour s'assurer qu'il n'y a pas d'impact sur la santé ?

2. Impacts de la 5G sur l'environnement

Les mêmes questions de l'impact des ondes électromagnétiques se posent pour l'ensemble de notre écosystème. En outre, l'augmentation du nombre d'antennes va de pair avec une croissance de la production d'appareils connectés, de l'utilisation d'énergie et de déchets d'appareils rendus artificiellement obsolètes. Ces nouvelles productions industrielles signifient aussi la poursuite à la fois de la surexploitation des matières premières et des mauvaises conditions de travail de nombreuses et nombreux employé-e-s qui fabriquent ces appareils. Que compte faire notre Municipalité pour freiner l'usage excessif des appareils connectés ?

3. Conséquences de l'implantation de la 5G sur notre environnement construit

L'implantation d'antennes 5G déprécie non seulement la qualité des paysages, mais également la valeur immobilière des bâtiments situés à proximité. La Municipalité ne pense-t-elle pas que cela va à l'encontre des efforts qui sont faits pour maintenir la qualité du bâti et pour faire venir de nouveaux résidentes et résidents dans notre commune ?

4. Principe de précaution

La Municipalité pourrait-elle appliquer strictement le principe de précaution et mettre tout en œuvre pour stopper les procédures d'adoption et de réalisation de projets d'installation d'antennes 5G aussi longtemps que les questions liées à la santé et à l'environnement n'auront pas trouvé de réponses satisfaisantes ?

5. Planification des installations de téléphonie

La Municipalité pourrait-elle mettre en œuvre une planification des installations de téléphonie afin de pouvoir en maîtriser le développement sur son territoire ? Pourrait-elle, pour chaque transformation d'installation existante, prévoir une mise à l'enquête publique afin d'assurer la transparence ?

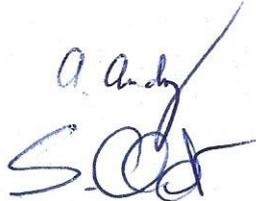
Nous vous remercions d'avance de vos réponses à ces questions.

Signataires

Carlos Almeida



Anastasia Andrey

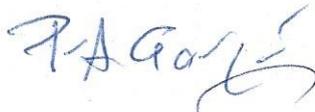


Sylviane Clot

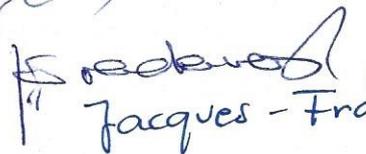
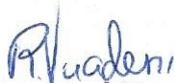
Susanne Germann



Pierre-Alain Gorgé



Raymond Vuadens



Jacques-François PRADERUAND

Yvonne Wespi



Jean-Philippe BLUM

